



Côte de Nuits-Villages rouge ou Vins fins de la Côte de Nuits rouge

Vin tranquille

LE PRODUIT

L'AOP Côte de Nuits-Villages est un vin de Bourgogne presque toujours rouge, appartenant à la petite région viticole appelée Côte de Nuits, qui regroupe plusieurs villages, aux alentours de Nuits-Saint-Georges. De façon anecdotique, on peut découvrir des vins blancs sous cette appellation.

ARÔMES ET SAVEURS

Les vins rouges ont une trame tannique veloutée, avec un beau fruité friand et frais. Ils trouvent leur apogée après quelques années de conservation, avec parfois des notes de réglisse et de sous-bois. Les vins blancs se distinguent par une note minérale et l'association d'une bonne vivacité et d'une grande concentration. Ils supportent aussi quelques années de conservation.

UN PRODUIT, UN TERRITOIRE

L'aire géographique couvre 5 communes distantes d'environ 25 km selon une direction générale nord/sud : Brochon et Fixin, au nord, Premeaux-Prissey, Comblanchien et Corgoloin, au sud. Ce relief rectiligne sépare les plateaux calcaires des "Hautes Côtes" à l'ouest et la plaine de Bresse à l'est. Ces communes sont situées entre Dijon, au nord, et Beaune, au sud.

UN PRODUIT RECONNU

Ce vignoble est très ancien. Les traces archéologiques d'une vigne gallo-romaine à Gevrey et les relevés fonciers médiévaux en témoignent. Des célébrités comme les évêchés d'Autun, de Langres, les Ducs de Bourgogne, les abbayes de Cluny et de Cîteaux, ont des domaines en Côte de Nuits. Au fil du temps, certaines communes de la Côte de Nuits acquièrent une notoriété individuelle.

Le saviez-vous

Il est fréquent que les vignerons identifient certaines de leurs cuvées par un nom de lieu-dit. Cela s'explique par le fait que les parcelles classées, bien que topographiquement homogènes, présentent des sols d'une certaine diversité. Cette diversité s'exprime par des nuances dans les vins, que les producteurs mettent en valeur par l'indication du lieu-dit de provenance des raisins.

Informations techniques

Cahier des charges

Contenu Cahier des charges

Textes réglementaires

Contenu Textes réglementaires

Aire géographique

Carte

Cliquer sur les liens suivants pour afficher les cartes

[Aire géographique](#)

Contacts

Organisme de défense et de gestion (ODG)

Syndicat de défense de l'AOC Côte-de-Nuits-Villages

2 Route Nationale 974

21700 Comblanchien

Contact : CAVB
Tél. : 06 30 84 89 99
Mél. : cavb@cavb.fr

Délégation territoriale de l'INAO en charge du produit
INAO Dijon

Parc du Golf - Bâtiment Bogey
16 rue du Golf
21800 QUETIGNY

N°SIRET : 13000270200327
Tél. : 03 80 78 71 90
Fax : 03 80 73 35 10
Mél. : INAO-DIJON@inao.gouv.fr

Organismes de contrôle (OC)
SIQOCERT

Siège
132 route de Dijon
21200 BEAUNE

N°SIRET : 50066766200018
Contact : Sophie MARINIER
Tél. : 03 80 25 09 50
Fax : 03 80 24 63 23
Mél. : marinersophie@siqocert.fr

SIQOCERT
520 Av du Maréchal Lattre de Tassigny
71000 Mâcon

Tél. : 03 85 38 96 99
Fax : 03 85 22 03 31
Mél. : macon@siqocert.fr

SIQOCERT
210 Bd Victor Vermorel
69659 VILLEFRANCHE S/SAONE Cédex
CS 70260

Tél. : 04 74 02 22 60
Fax : 04 74 02 22 69
Mél. : villefranche@siqocert.fr

Source URL:

List of links present in page

1. https://www.inao.gouv.fr/var/inao_site/storage/repository/editeur/files/pdf/Cartes/AOC_C%C3%B4t%C3%A9deNuitsVillages_A_202509.pdf
2. <mailto:cavb@cavb.fr>
3. <mailto:INAO-DIJON@inao.gouv.fr>
4. <mailto:mariniersophie@siqocert.fr>
5. <mailto:macon@siqocert.fr>
6. <mailto:villefranche@siqocert.fr>